

DEC112005INC

Portant nomination de Monsieur Max MALACRIA aux fonctions de directeur par intérim de l'unité propre de recherche n°2301 intitulée « Institut de Chimie des Substances Naturelles » (ICSN)

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n°10A001DSI en date du 18 décembre 2009 portant renouvellement de l'unité propre de recherche n°2301 intitulée « Institut de Chimie des Substances Naturelles » (ICSN) ;

Décide

Article 1^{er}

M. Max MALACRIA, professeur des universités, est nommé directeur par intérim de l'unité propre de recherche n°2301 intitulée « Institut de Chimie des Substances Naturelles » pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2011, en remplacement de M. David CRICH, professeur des universités, démissionnaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13/09/2011

Pour le Président et par délégation,
Joël Bertrand